

## **RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS " CÉRÉALES MANIA " PAR INTERCEREALES**

---

### **Article 1 - Organisateur**

Intercéréales, organisation interprofessionnelle des céréales, ci-après dénommé "l'Organisateur", met en place un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé "Céréales mania", accessible sur son stand au Salon International de l'Agriculture 2026 du 21 février au 1<sup>er</sup> mars.

### **Article 2 - Dates du jeu**

Le jeu se déroule du 21 février au 1<sup>er</sup> mars 2026 inclus, aux horaires d'ouverture du Salon.

### **Article 3 - Conditions de participation**

La participation est ouverte à toute personne physique âgée de 16 ans ou plus (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte), présente physiquement sur le stand Intercéréales, disposant d'un compte sur Facebook, Instagram, et acceptant le présent règlement.

Sont exclus : les membres de l'Organisateur, ses prestataires, et toute personne ayant participé à la conception du jeu.

### **Article 4 - Modalités de participation**

#### 1. Participation au jeu vidéo :

Le jeu "Céréales Mania" se joue en duo. Les participants récoltent des parcelles de céréales et conditionnent des produits céréaliers pour obtenir un score final. Une photo du duo est automatiquement prise via une webcam. Cette photo est accessible via un QR code affiché en fin de partie.

Une version du jeu est accessible en ligne sur internet. Tout résultat relatif à ce jeu en ligne, hors salon de l'agriculture est exclu du jeu concours « Céréales mania ».

#### 2. Publication sur un réseau social :

Pour valider leur participation, une personne du duo doit publier la photo générée OU une photo prise de l'écran final montrant le score sur Facebook, Instagram, intégrer le hashtag #lescereales

La publication doit être publique et rester visible jusqu'à l'annonce du gagnant.

### **Article 5 – Désignation du gagnant**

Le duo gagnant sera celui ayant obtenu le meilleur score enregistré pendant toute la durée du Salon de l'Agriculture 2026. En cas d'égalité, un tirage au sort départagera les ex aequo.

### **Article 6 - Dotation**

Le duo gagnant remportera 2 casques de gaming d'une valeur indicative de 119,99€ EUR TTC chacun : Casque PC Gaming sans fil Razer Barracuda X Noir. La dotation est nominative, non échangeable et non remboursable.

### **Article 7 - Annonce et remise du lot**

Le duo gagnant sera contacté via le réseau social utilisé pour la publication. Sans réponse sous 7 jours, le lot pourra être attribué au duo suivant dans le classement.

### **Article 8 - Utilisation des données personnelles**

Une photo du duo est prise automatiquement et hébergée uniquement pendant la durée du Salon de l'Agriculture. Elle n'est utilisée que pour permettre aux participants de la récupérer et de la publier. Les participants acceptent volontairement de publier cette photo pour valider leur participation.

Conformément au RGPD, ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression en prenant contact à l'email suivant [contact@intercereales.com](mailto:contact@intercereales.com)

### **Article 9 - Responsabilité**

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement du jeu, d'impossibilité d'accéder à la photo, de problème lié aux réseaux sociaux ou de fraude. Toute participation non conforme sera invalidée.

### **Article 10 - Indépendance vis-à-vis des réseaux sociaux**

Le jeu n'est ni géré, ni parrainé, ni sponsorisé par Facebook, Instagram. Pour autant l'Organisateur se réserve le droit de réaliser des post de promotion du jeu au Salon de l'Agriculture, et de sponsoriser ces post.

### **Article 11 - Acceptation du règlement**

La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.